

Journal communal d'information
édité par la Municipalité
du Mont-sur-Lausanne

Responsable:
Mme M. Genier, municipale

Rédaction:
Mme R. Vaucher

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX COINS DU MONT

reflets du législatif

Séance du lundi 1^{er} juillet 1996, sous la présidence de M. Paul-Daniel Panchaud, président, et comportant notamment, à l'ordre du jour, le Rapport de la Municipalité sur la gestion 1995 et les Comptes de l'exercice 1995.

Après approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai, le Conseil aborde le point 2 de l'ordre du jour, Rapport de gestion 1995, selon préavis de la Municipalité N° 5/1996. Déposé en application des dispositions de l'art. 91 du Règlement du Conseil communal, le Rapport relate l'activité de la Municipalité pour l'année 1995, laissant ainsi à chaque responsable de dicastère le soin de rappeler son principal domaine d'activité en soulignant les éléments et faits marquants de l'année écoulée. Nous nous limiterons à quelques informations:

- Office communal du chômage: moyenne de 160 chômeurs régulièrement inscrits

- Mme Christiane Fardel, nommée au poste de Boursière communale dès le 1^{er} avril 1995

- Renouvellement du système informatique de l'Administration communale

- 17 préavis municipaux soumis à l'approbation du Conseil communal

- 4'959 habitants au 31.12.1995

- Plan directeur des circulations et hiérarchisation des routes et chemins communaux

- Etude d'un plan directeur des réseaux piétons

- Influences de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement: bruit, air, déchets, eau

- Etudes et travaux réalisés en 1995, précisément par la Direction des travaux et avec l'appui du Service technique communal

- Réactualisation du projet de construction du complexe scolaire "En Martines"

- Exploitation des forêts communales (plantations, entretien)

- Mise en service de la déchetterie de la route de Manloud

- Activité du Service de police et du Service du feu

- Etablissement primaire: 357 élèves au 01.09.95

Etablissement secondaire (Bretigny-Cugy-Froideville-Lausanne (Montheron)-Le Mont-Morrens): 401 élèves
Total: 758 élèves

- Service d'aide à la famille (SAF) Le Mont - Cugy - Morrens - Bretigny-Froideville.

M. J.-P. Sueur, rapporteur, donne lecture du rapport déposé par la Commission permanente de gestion (art. 90 Rgt CC), présidée par M. J.-M. Pétermann et également composée MM. J.-Ed. Burri, Y. Graz, G. Joly, C. Knecht, P.-A. L'Eplattenier. Poursuivant sa démarche, la Commission de gestion élargit son activité et procède à une visite du chantier du tunnel Flon-Vuachère, à une inspection des travaux de réfection des berges de la Valleyre, participe au marquage du bois, à une séance de la Commission du feu.

Par lettre du 15 mai, et en complément au rapport précité, la Commission formulait diverses remarques auxquelles la Municipalité a répondu en date du 23 mai; la Municipalité a également eu la possibilité de se déterminer dès réception du rapport déposé par la Commission de gestion (Rgt art. 94).

Finalement, au vote, c'est à l'unanimité que le Conseil a approuvé le Rapport de la Municipalité sur la gestion 1995, le Rapport de la Commission permanente de gestion et la réponse de la Municipalité.

Comptes communaux de l'exercice 1995 (Préavis N° 4/1996).

M. R. Ansermot donne lecture du rapport de la Commission des finances qui s'est réunie à deux reprises, sous la présidence de M. L. Paillard, afin d'examiner les comptes communaux de l'exercice 1995. Cette Commission est également composée de

MM. N. Bergier, R. Bourgoz, P. Cuche, R. Dupuis et E. Knus.

Dite Commission formule divers commentaires, remarques et constatations, en soulignant que le compte de résultat de l'exercice 1995 présente un "bénéfice" de Fr. 2'275'724,23, soit en amélioration de Fr. 1'328'709.- par rapport au budget; les charges sont inférieures de 5,2% et les recettes supérieures de 3,1%, toujours par rapport au budget.

Unanime, la Commission propose au Conseil d'accepter les comptes 1995 tels que présentés, à savoir:

Total des produits	Fr. 17'074'401,77
Total des charges	Fr. 14'798'677,54
Excédent recettes	Fr. 2'275'724,23

Après examen de détail des comptes, et au terme d'une brève discussion, le Conseil communal, à l'unanimité, décide d'approuver les Comptes communaux de l'exercice 1995, ainsi que le rapport de la Commission des finances.

Chemin du Tessin - Construction d'un collecteur séparatif et aménagements routiers (Préavis N° 6/1996)

Une importante parcelle située au nord du chemin du Tessin, entre la route de la Blécherette et le chemin de la Croix, faisant l'objet d'un plan de lotissement, la Municipalité a donc étudié la possibilité de compléter les équipements existants, notamment par la construction d'un collecteur séparatif, dès l'aval de la parcelle précitée, entre le chemin de la Croix et le ruisseau de la Croix.

De plus, et selon le plan de hiérarchisation de notre réseau routier, le chemin du Tessin constitue une route de desserte A. Les aménagements proposés permettront ainsi de rendre conforme le tronçon du chemin du Tessin compris entre la route de la Blécherette et le chemin de la Croix (réaménagement de la chaussée, 2 trottoirs, éclairage public). Le projet a fait l'objet d'une enquête publique, ouverte du 28 mai au 26 juin 1996.

L'ensemble des travaux projetés représente un investissement de Fr. 461'145.-.

M. B. Mivelaz donne lecture du rapport de la Commission ad hoc, présidée par M. D. Bovey et également composée de Mme C. Giorgis et M. C. Henchoz.

M. P. Cuhe donne ensuite lecture du rapport de la Commission des finances. Ces deux Commissions proposent au Conseil communal d'accepter ce préavis N° 6 tel que présenté. La discussion demeure peu utilisée; seuls quelques détails concernant les aménagements routiers retiennent l'attention de l'assemblée. Au vote, c'est à la majorité, avec 1 avis contraire, que le Conseil accepte ce préavis N° 6 ainsi que les rapports de la Commission ad hoc et de la Commission des finances.

Naturalisations

Après lecture des rapports de la Commission permanente des naturalisations, et selon les préavis municipaux N° 7, 8, 9 et 10/1996, le Conseil décide d'accorder la bourgeoisie de la Commune du Mont à

- M. et Mme Houmpheng Duangvilay, d'origine laotienne, domiciliés à la rte du Grand-Mont
- M. Antonio Battaglia, d'origine italienne, domicilié à la rte de Lausanne
- Mlle Sonia Merlin, de nationalité française, domiciliée au chemin de l'Esplanade
- M. et Mme Van TE, d'origine vietnamienne, domiciliés au ch. du Verger.

Au chapitre des propositions individuelles et divers, nous pouvons prendre note d'une demande pour la création de places de jeu pour enfants en bas âge.

La Municipalité étudie deux projets prévus pour le 1er trimestre 1997.

Proposition de mise à jour des données contenues dans la plaquette éditée à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération et relatives aux Autorités communales.

M. C. Pache se préoccupe de la protection des piétons, notamment sur la rte du Jorat, soit au carrefour ch. de Jorat - ch. du Châtaignier, et au droit du garage des Roches, et ce compte tenu de l'absence de trottoir.

M. B. Chenevard, considérant la demande en places de jeu pour jeunes enfants, pose la question de savoir s'il n'y a pas également possibilité de prévoir un espace pour "ados".

La Municipalité demeure dans l'attente des propositions d'un groupe d'écoliers qui étudient un projet.

M. le Président informe l'assemblée de la suppression de la séance du lundi 23 septembre.

La séance est levée à 23 heures.

*Ch. Frioud
Secrétaire du
Conseil communal*

municipalité

Rectificatif

Concernant le discours des promotions scolaires: Le prix d'une classe d'école s'élève à Fr. 1'000'000.- et non pas à Fr. 100'000.- comme imprimé dans le dernier "4 Coins".

La Municipalité

Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi	de 19h00 à 20h30
Le samedi	de 19h00 à 20h30
Le dimanche	de 10h30 à 12h30

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.



nos établissements scolaires

Plan de rentrée de l'Etablissement primaire. Elèves de l'enfantine à la 4^e de la Commune du Mont

- E1 Crétalaison
Mme Dominique Barby
- E2 Grand-Mont
Mmes Marianne Neyroud
Régine Guillet
- E3 Grand-Mont
Mmes Béatrice Debétaz
Catherine Nessi
- E4 Petit-Mont
Mlle Carine Guenat
- E5 Planches
Mme Brigitte Anne Morgan
- E6 Petit-Mont
Mlle Laurence Ruffieux
- 1P1 Crétalaison
Mlle Dominique Chevalier
Mme Irène Begert
- 1P2 Mottier A13
Mlle Sylvie Fabre
- 1P3 Grand-Mont
Mlle Anne Guilbert
Mme Françoise Hubert-Martinet

- 2P1 Crétalaison
Mmes Martine Rochat
Patricia Duboux
- 2P2 Petit-Mont
Mmes Véronique Luethi-Sceповic
Francine Raymondon
- 2P3 Grand-Mont
Mmes Catherine Felchlin-Biefer
Martine Berthet
- 3P1 Mottier B rez
Mme Christine Rusillon
- 3P2 Grand-Mont
Mmes Catherine Mégroz
Marlyse Matthey-Doret
- 4P1 Grand-Mont
M. Philippe Ramel

Plan de rentrée de l'Etablissement secondaire. Elèves de 5^e à 9^e et des classes D des communes de Bretigny, Cugy, Froideville, Le Mont, Montheron et Morrens

- 5.1 Mottier A 21
Mme Anne-Marie Baur
- 5.2 Mottier A 20
Mme Catherine Menétray
- 5.3 Mottier A rez
M. Jean-François Détraz
- 5.4 Mottier A 22
Mlle Sylvie Curtet
- 5.5 Cugy
Mme Evelyne Nicod
- 5.6 Cugy
Mlle Chantal Maudry
- 5.7 Froideville
M. Christian Gauthey
- 6S1 Mottier B 10
M. Jean Prod'hom
- 6S2 Cugy
M. Jean-Daniel Giroud
- 6T1 Mottier A 23
Mlle Laurence Lassueur
- 6T2 Cugy
Mlle Silvia Ares
- 7S1 Mottier B 8
M. Géraud Vaucher
- 7S2 Cugy
Mme Cendrine Righetti-Jaeger
- 7T Mottier A 11
M. Patrice Beucler
- 7-8T Mottier B 4
M. François Jaeger
- 8S1 Mottier B 5
Mme Anne-Marie De Camelis
- 8S2 Mottier B 6
M. François Liaudet
- 8T Mottier B 1
Mlle Christine Devaud
- 9S1 Mottier B 9
M. Bernard Matthey-Doret
- 9S2 Mottier B 7
M. Jean-Luc Rochat
- 9T Mottier B 2
M. Pascal Neyroud
- D1 Crétalaison
Mmes Isabelle Burdet
Anne Paviliard
- D2 Mottier A 10
Mmes Eliane Barbey
Françoise Bonny
- D3 Mottier B 3
M. Jean Schaer
Mme Nathalie Henry

de notre paroisse

200^e anniversaire de l'église du Mont

Vous aimez la broderie

Vous voulez participer à la fête du
200^e anniversaire de la construction
de l'église du Mont

Vous êtes prête à offrir
vos mains et du temps...

Alors venez vous joindre au groupe de broderie :

- Réalisation: de 4 tapis liturgiques de 52,5x80 cm aux points lancés fins sur toile de lin.
- Travail: en « atelier permanent » de 14 à 22 heures, 1 jour par semaine (mardi ou mercredi), par équipe de 2 personnes durant 2 heures.
- Période: entre septembre 1996 et mai 1997, pour le premier tapis, puis encore trois hivers pour les trois tapis suivants.

Renseignements: Nadine Gaillard, chemin du Tessin 7, tél. 652 38 70 aux heures de repas ou 732 13 12 le matin au bureau.

N'hésitez pas, c'est génial!!!

Un film vidéo pour les 200 ans de l'église

A l'occasion des célébrations entourant le 200^e anniversaire de la construction de l'église du Mont, la paroisse protestante prépare la réalisation d'un film court métrage vidéo. Pour filmer ce « conte de fée » pour jeunes de tous âges, l'équipe de réalisation recherche des enfants d'âge scolaire (6 à 10 ans environ) ainsi que quelques parents ou adultes pour faire de la figuration et bricoler des petits costumes rudimentaires. Egalement, elle aimerait rencontrer des enfants et des adolescents ireux d'interpréter les rôles principaux... Aucune qualification particulière n'est requise, sauf l'envie de s'engager dans une aventure d'un autre temps, et de jouer devant la caméra!

Dates du tournage envisagées:

- Figurants, 5.4.97 matin et 6.4.
- Rôles principaux: 4 jours pendant les vacances de Pâques, + 5.4 matin et 6.4.

Merci de faire parvenir vos coordonnées au: Secrétariat paroissial de l'église du Mont, rte de Coppoz, 1052 Le Mont.

Veillée de Noël

La traditionnelle Veillée de Noël aura lieu comme d'habitude le 24 décembre 1996, à 22 heures, en l'église du Mont.

Cette année, le chœur de la Veillée sera mis en congé. En effet, les manifestations du 200^e anniversaire de la construction du Temple qui se dérouleront fin mai 1997 mettront à contribution ce chœur pour une participation chorale à la fête.

Si vous avez envie d'enrichir cette Veillée de Noël, inscrivez-vous individuellement, en groupe ou en famille pour chanter, jouer d'un instrument, lire un texte, réciter un scène de Noël, jouer un sketch, etc...

Nous avons aussi besoin de votre aide pour la décoration de la salle et pour la préparation de l'après-soirée (vin chaud, biscuits).

Si vous désirez de plus amples renseignements ou si vous désirez vous inscrire, alors téléphonez au 653 06 12.

Un chaleureux merci à tous ceux et celles qui aideront à la réussite de ce merveilleux moment de la nuit de Noël.

M. Ramuz

nos jubilaires

Noces d'Or

Mercredi 26 juin, M. Raymond Annen, accompagné du soussigné, se rend au domicile de M. et Mme Paul Grand, route de Coppoz, afin de leur présenter les vœux et félicitations des Autorités à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

C'est effectivement le 14 juin 1946 que Paul Grand épousait Alice Lambelet, à l'église de Forel/Lavaux. Ils s'étaient connus aux vendanges; cadette d'une famille de 13 enfants, Alice aidait au domaine familial; également issu d'une famille de 13 enfants, Paul effectuait son école de recrue, en 1944, puis accomplit son service militaire en qualité d'appointé mitrailleur.

Professionnellement, Paul grand est actif auprès de la même entreprise durant 43 années où l'on apprécie ses compétences de contremaître-maçon; depuis près de 7 ans, il profite d'une retraite certes bien méritée.

Arrivés au Mont en 1952, M. et Mme Paul Grand ont su s'intégrer à la vie du village en collaborant dans les domaines

les plus divers: Paul Grand siège au Conseil communal durant 4 législatures (1966-1981); chef cibarre et également membre actif de l'Echo des Bois, notamment lors de l'inauguration de la Grande salle; en 1960, il est l'artisan de la création du Mouvement junior du Football-club, qu'il a ensuite l'honneur de présider, de 1966 à 1972; il fut également le 1^{er} "restaurateur" de la Buvette du club.

Paul Grand aime la marche, la montagne, le ski de fond, la cueillette des champignons. A maintes reprises, c'est souvent dans l'ombre qu'Alice et Paul Grand ont collaboré au succès de diverses manifestations locales en assurant la subsistance.

Alice et Paul Grand ont un fils et une fille, également domiciliés au Mont, ainsi que 5 petits-enfants.

Nous les remercions de leur accueil et leur réitérons nos félicitations en leur souhaitant encore de belles années en notre Commune.

C. Frioud
Secrétaire mcpl

le conseil du vétérinaire

Polyurie - Polydipsie

Une polyurie (augmentation de l'émission d'urine) et une polydipsie (augmentation de la soif) constituent des symptômes fréquemment observés et dont les causes sont extrêmement variées. L'abreuvement quotidien des chats et des chiens varie considérablement selon les composants et la teneur en eau de leur régime alimentaire, leur activité et leur environnement. Pour une activité modérée et des conditions atmosphériques normales, la consommation d'eau ne devrait pas dépasser 90 ml/kg/jour chez le chien et 45 ml/kg/jour chez le chat. Une absorp-



tion supérieure est considérée comme polydipsie.

L'équilibre hydrique du corps est contrôlé d'une part par la soif et d'autre part par l'excrétion rénale d'eau. Chez les mammifères, c'est la consommation d'eau qui est responsable du maintien de l'eau dans l'organisme. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est important d'hydrater un animal qui refuse de boire, quelle qu'en soit la raison.

L'excrétion d'eau est réglée essentiellement par les reins et une hormone anti-diurétique, l'ADH.

Toute polyurie nécessite une analyse d'urine. Sa densité sera un premier critère d'importance pour l'établissement d'un diagnostic.

En effet, une incontinence urinaire, une augmentation de la fréquence des mictions liée à une affection des voies urinaires basses pourraient être confondues avec une polyurie.

La principale cause de polyurie-polydipsie chez les chiens et les chats est l'insuffisance rénale chronique, mais il en existe bien d'autres (diabète, pyométre, cause iatrogène, etc.).

C'est pourquoi il est préférable de consulter un vétérinaire rapidement lorsque l'on observe ces symptômes. Un traitement adéquat pourra alors être entrepris.

Dr L. Walter

à savoir

Congélateur collectif

Arrivé à un âge où beaucoup aspirent à une retraite bien méritée, Monsieur J. Richterich, qui gérait depuis de nombreuses années les installations du congélateur collectif a décidé de remettre gratuitement celles-ci à la Commune. La Municipalité remercie M. Richterich pour son geste et lui souhaite une heureuse retraite.

Soucieuse de conserver des installations utiles à notre population, la Municipalité a décidé de maintenir l'exploitation du congélateur collectif. Des casiers étant encore disponibles, les personnes intéressées peuvent s'adresser au Service des bâtiments de la Commune.

La Municipalité

Le marché du Mont

Quand? Tous les jeudis de 15 heures à 17 heures à l'exception des vacances scolaires.

Où? Devant la salle de paroisse à côté de l'église.

Quoi? Vous y trouverez, dans une ambiance chaleureuse, des maraîchers, un charcutier, un marchand de fromage, un de

comestibles et les Magasins du Monde.

Allez-y nombreux!



Section seniors Grande salle Le Mont/Lausanne

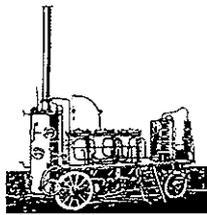
Match aux cartes
(Chef des jeux J. Freymond)

Vendredi 25 octobre 1996

Inscription sur place de 19h à 19h45
Début des matchs à 20 heures

A la fin des jeux, la soupe sera offerte

Organisation:
FC Le Mont seniors



Distillerie à façon F. Blanc

Chaque année une machine est à disposition du public à Chavannes-près-Renens jusqu'au 30 juin pour une distillation fine et personnalisée

Pour la distillation, veuillez vous inscrire au n° de téléphone 691 68 30, natel 077/23 72 30 ou passer à la distillerie.

Propos concernant le «Giron des Jeunesses Campagnardes»

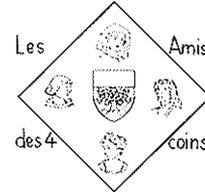
Les 5-6-7 juillet 1996 s'est déroulé au Mont le «Giron du Centre de la FVJC». Une telle manifestation demande un travail énorme de la part des organisateurs que ce soit pour la préparation ou la mise en ordre après la fête. A ce propos, un grand bravo à notre Jeunesse qui a su remettre les installations sportives et de détente du Châtaignier dans un état irréprochable de propreté; on a même vu deux jeunes filles, l'échine courbée, ramasser tous les bouts de cigarettes traînant au sol. Alors félicita-

tions à vous tous qui avez œuvré pour cette remise en état des lieux.

Par leur discipline, les jeunes ont démontré qu'à leur âge, ils ont le respect de la nature et de l'environnement, qualité que malheureusement, certaines personnes auraient tendance à oublier.

Rappelons pour mémoire que les biens communaux sont mis sous la sauvegarde du public et que les vols de fleurs, saccage des massifs, profanation du cimetière et autres vandalismes ne sont pas dignes de gens civilisés.

Le responsable de l'équipe des parcs et promenades



Mardi 1^{er} octobre
au Foyer de la Grande Salle, le docteur Dony de Penthalaz nous présentera un montage audiovisuel sur «Les horizons tibétains»

réalisé après trois voyages au Tibet.

Mardi 5 novembre

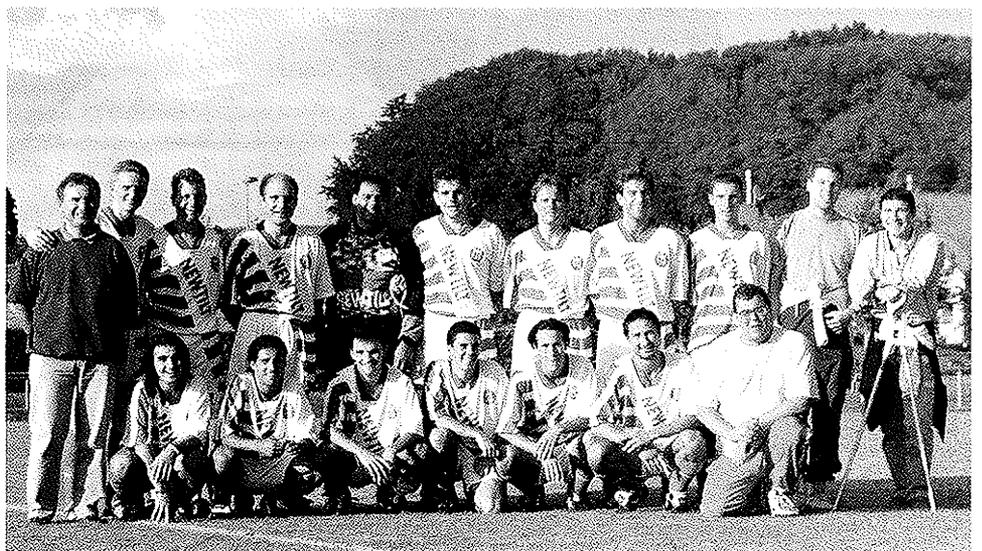
Monsieur Gabriel Reymond du Brassus nous présentera «Ombres et lumières», un film exceptionnel réalisé après trois ans d'affûts dans la forêt jurassienne.

de nos sociétés



Après la magnifique fin de saison passée et ce sauvetage digne du «Guinness Book», nous sommes heureux de

constater que la colonne vertébrale de l'équipe n'a pas beaucoup changé et que seuls quelques nouveaux joueurs ainsi que des juniors, sont venus consolider l'équipe pour vous permettre de vivre une saison palpitante mais moins stressante puisque nous avons beau-



1^{re} équipe du FC Le Mont



2^e équipe du FC Le Mont



Les seniors du FC Le Mont

coup mieux commencé, avec 4 matchs-9 points, contre 13 matchs-0 points la saison dernière.

D'avance un grand merci à tous nos : rors, confrères, supportrices et supporters qui sont de plus en plus nombreux et qui nous permettent également de voir l'avenir avec sérénité, faites-leur confiance, ils le méritent.

Et maintenant, quelques mots de nos sections seniors et juniors:

Les seniors

Pour la première fois, ils ont tenu un stand à la foire de mai, et malgré le temps maussade et frais, ils ont remporté un franc succès avec leurs raclettes; succès qui s'est prolongé jusqu'à la fin de l'après-midi, dans une très agréable ambiance et amitié de nos amis sportifs et villageois. Ils remercient ceux qui ont participé à cette expérience et sont prêts à la renouveler l'année prochaine.

Cet automne, ils organisent un match aux cartes qui aura lieu le vendredi 25 octobre à la Grande Salle du Mont. Les inscriptions se font sur place de 19h à 19h45, le début des matchs est fixé à 20 heures. A la fin des jeux, ils vous offriront la soupe. Alors venez nombreux.

Les juniors

La section juniors compte 9 équipes de juniors, allant des B jusqu'à l'école de foot, afin de maintenir ce nombre d'équipes, ils sont à la recherche de nouveaux joueurs, alors:

- Si tu es fou de foot, viens rejoindre une équipe juniors du FC LE MONT, voici les jours et heures des entraînements, ainsi que les catégories d'âge.
- Si ça t'intéresse, tu peux contacter directement l'entraîneur de l'équipe au n° de tél. qui suit les catégories, tu seras toujours le bienvenu.
- Jun. B:
Né entre le 01.08.80 et 31.07.82
Lu-me. à 17h15. Tél. 653 08 11
- Jun. C:
Né entre le 01.08.82 et 31.07.84
Lu-me à 17h00. Tél. 653 04 61
- Jun. D:
Né entre le 01.08.84 et 31.07.86
Mercredi à 15h00. Tél. 652.19.68
- Jun. E:
Né entre le 01.08.86 et 31.07.88
Mercredi à 14h00. Tél. 784 39 05
- Jun. F:
Né entre le 01.08.88 et 31.07.90
Mercredi à 14h00. Tél. 652 19 68

- Ecole de foot:
Dès l'année des 6 ans
Mercredi à 14h30. Tél. 653 08 11

Pour conclure, nous souhaitons une bonne saison à tous et espérons vous voir de plus en plus nombreux au bord des terrains pour soutenir nos équipes. Vous ne le regretterez pas, car le spectacle y est attrayant et l'ambiance est au beau fixe.

Le comité

de nos lecteurs

Déjà l'automne

*Aussi léger qu'un papillon de nuit
Bravant tous les dangers du ciel,
L'oiseau frileux s'est enfui
A la recherche du soleil...*

*La première feuille a jauni,
Un frisson m'a caressé l'épaule,
Un regret pour les beaux jours finis;
Furieusement, la bise secoue le saule...*

*Le signal est donné! Du jour au lendemain,
La forêt s'allume de rayons flamboyants,
L'automne, de l'ocre au vermillon se peint:
C'est l'apothéose dans ce rougeoiement.*

*Toute la feuillée a vécu
Juste le temps d'une saison,
Tous ses attraits, ies a perdus
Lorsqu'a sonné l'heure des tisons.*

*Puis la dernière feuille s'envole
Aux caprices du vent fou
Pour s'en aller mourir, pauvre folle,
Accrochée à l'épine du houx.*

*Mon arbre dépouillé montre ses formes,
Sans couronne; elle qui le rendait si fier...
C'est à nu qu'il montre ses hématomes,
Les cicatrices des combats d'hier...*

*Il s'endort dans un doux sommeil;
A peine si quelquefois il craque:
C'est qu'il rêve à son Soleil,
A sa vie en vert, tel un monarque...*

*Mais lorsque le coucou reviendra,
Que Dame Nature lui fera signe,
Mon arbre de bourgeons se garnira
En se moquant bien de la bise maligne...*

Edith Larocque-Collet

prochain journal

Parution

Fin novembre 1996.

Réception des articles jusqu'au 10 du mois de parution.

Merci de respecter le délai.

Responsable

Mme M. Genier, municipale

Rédaction

Mme R. Vaucher
Chemin du Mottier 3
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Téléphone (021) 653 90 03

CONCERT UNIQUE

Gratuit

*DE LA FANFARE
DE L'ER INF MONT 210
DE SAVATAN*

50 MUSICIENS

**Au Châtaignier le vendredi
27 SEPTEMBRE 96**

- Dès 19h00 :** Soupe du Châtaignier
(3.- la portion)
- 20h00 - 21h30 :** **CONCERT**
- 21h30 :** Soupe du Châtaignier
(3.- la portion)
- 23h30 :** **Fin de la manifestation**

BUVETTE A DISPOSITION

Votre Société de Développement